

# Jonction



## Parachèvement de l'autoroute 30 Une grande réalisation pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle

**L**e parachèvement de l'autoroute 30 est un chantier prioritaire pour le Québec et la région métropolitaine. Au cours des prochaines saisons de travaux, plusieurs chantiers se déploieront sur un total de 55 km. Ce projet autoroutier, l'un des plus importants au Québec, répondra aux normes environnementales les plus élevées et relèvera des défis techniques d'envergure avec la construction, entre autres, de deux ponts, d'un échangeur majeur et d'un tunnel.

En plus de son impact sur la qualité du réseau routier et sur la sécurité des usagers, le chantier sera créateur d'emplois et génèrera des retombées économiques importantes pour la Montérégie et la région métropolitaine.

Avec le parachèvement de l'autoroute 30, nous bâtissons le Québec d'aujourd'hui en permettant aux générations futures de profiter d'infrastructures performantes, moteurs de notre développement économique.



**Julie Boulet**  
Ministre des Transports du Québec  
et ministre responsable  
de la région de la Mauricie

## Bravo aux artisans du processus en PPP

Le mois dernier, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Lawrence Cannon, la ministre des Transports du Québec, M<sup>me</sup> Julie Boulet, la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, et le ministre du Revenu, leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable de la Montérégie, M. Jean-Marc Fournier, ont annoncé par communiqué le choix du candidat sélectionné en vue de ratifier la seconde entente de partenariat public-privé du gouvernement du Québec.

Il s'agit d'une conclusion très attendue qui fait suite à un processus fort exigeant pour les membres des différents comités d'évaluation. Ce processus a été mené à bien grâce à l'expertise des gens qui œuvrent au sein du bureau de projet de l'autoroute 30 et du bureau de mise en œuvre du PPP, et a permis de sélectionner, parmi trois excellentes propositions, celle qui offrira aux Québécois le meilleur projet conforme au meilleur coût.

## Parachèvement de l'autoroute 30 en partenariat public-privé : un candidat retenu

*Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé, le 19 juin dernier, la sélection de Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C., en vue de la conclusion d'une entente de partenariat d'une durée de 35 ans pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation, l'entretien et la réhabilitation du parachèvement de l'A-30.*

Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C., est composée des entreprises suivantes :

- Acciona Concessions Canada inc.
- Iridium Concessions Canada inc.
- Acciona Infrastructures Canada inc.
- Dragados Canada inc.
- S.I.C.E.
- Arup Canada inc.
- Construction DJL inc.
- Verreault inc.

Ces entreprises œuvrent déjà dans d'importants projets d'infrastructures routières.

« Une fois de plus, le partenariat des gouvernements du Canada et du Québec pour le parachèvement de la partie Ouest de l'A-30 donne des résultats concrets », a déclaré le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Lawrence Cannon. « Ce projet, qui réduira la congestion routière en offrant une voie de contournement de l'île de Montréal, est une priorité du gouvernement du Canada. Puisqu'il s'agit d'un partenariat public-privé majeur, il assure aussi aux Canadiens que leurs dollars sont bien investis. »

(suite au verso)

## Un candidat retenu (suite)

La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, M<sup>me</sup> Julie Boulet, a tenu à rappeler « que cette nouvelle infrastructure va générer 18 900 emplois directs et indirects pour la durée des travaux de construction. Cette infrastructure apportera une contribution significative à l'économie québécoise, en plus de permettre le contournement de l'île de Montréal de façon fluide et sécuritaire. L'annonce du consortium retenu constitue un pas de plus dans la réalisation de ce projet important pour la grande région métropolitaine ».

De son côté, la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, a souligné les avantages de la formule du partenariat public-privé pour ce projet d'envergure : « La réalisation de ce projet en PPP nous assurera que les travaux seront faits dans les délais prévus sans possibilité de dépassement de coûts. Ce mode de réalisation permettra aux Québécois de réaliser des économies; c'est une formule qui a fait ses preuves quant à la rigueur du processus, au respect des échéanciers et aux économies qu'elle génère ».

Le ministre du Revenu, leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Jean-Marc Fournier, estime pour sa part qu'une étape cruciale vient d'être franchie dans la mise en œuvre de ce chantier majeur. « Nous sommes tous impatients de voir enfin se réaliser ce grand projet dont la région de Montréal et la Montérégie ont été privées trop longtemps. Le parachèvement de l'autoroute 30 aura un impact majeur et bénéfique sur l'ensemble du fonctionnement du réseau autoroutier. Le commerce avec nos partenaires de l'Ontario et des États-Unis s'en trouvera stimulé tout autant que le développement de projets économiques structurants pour la Montérégie. »

La signature de l'entente de partenariat est prévue pour septembre 2008. D'ici là, le ministère des Transports du Québec et le candidat sélectionné procéderont à la finalisation de la transaction financière.

Selon l'échéancier prévu, la mise en service aura lieu en 2012.

## Un nouvel échangeur en construction dans la partie Est

Le 3 juin dernier s'est amorcé le chantier du nouvel échangeur de la future A-30 avec l'A-30 actuelle près du territoire de Kahnawake, à Saint-Constant.

Les travaux préparatoires consistent donc en la construction des accès du chantier principal, situés près de l'étagement de la montée Saint-Régis. Les travaux incluent également le terrassement, le drainage et les ponceaux, la fondation de chaussée, le revêtement souple et le maintien de la circulation.

Ce site verra donc s'édifier les ponts d'étagement de l'échangeur qui permettront les mouvements de circulation dans toutes les directions entre l'actuelle A-30 et la future A-30.

Les travaux sont estimés à 17,5 M\$ et s'échelonnent jusqu'en juillet 2009.

Rappelons que la mise en service de la partie Est est prévue pour 2010.

### Saviez-vous que?

La portion de l'actuelle A-30 entre ce nouvel échangeur 30/30 et la route 132, à Sainte-Catherine, s'appellera l'autoroute 730 dès l'ouverture à la circulation du nouveau tronçon au sud de Candiac, de Delson et de Saint-Constant.



## L'entretien de tronçons complémentaires confié au partenaire privé

L'entretien, l'exploitation et la réhabilitation d'environ 32 km supplémentaires de l'A-30, construits en mode conventionnel, seront de plus confiés au partenaire privé durant la même période, soit 35 ans, puisque la proposition du candidat s'avère avantageuse pour le Ministère.

Au total, le partenaire privé sera donc responsable de l'entretien de l'A-30 à partir du boulevard de la Cité-des-Jeunes, à Vaudreuil-Dorion, jusqu'au boulevard Matte, à Longueuil. Il sera également responsable du segment vers Salaberry-de-Valleyfield qui prendra le nom d'autoroute 530.

### Pour nous joindre

Bureau de projet de l'autoroute 30  
Bureau 13.10  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-0234  
Télécopieur : 514 864-2155

Courriel :  
Site Internet :

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1715-748X